

DÉFENDRE FERMEMENT LE MULTILATÉRALISME ET CONSTRUIRE UNE COMMUNAUTÉ D'AVENIR PARTAGÉ POUR L'HUMANITÉ

—Allocution de M. Wang Yi
Conseiller d'État et Ministre des Affaires étrangères
de la République populaire de Chine
à la session de haut niveau « Multilatéralisme après
la COVID-19 : De quelle ONU avons-nous besoin à
son 75^e anniversaire ? » du Conseil économique et
social des Nations Unies

(17 juillet 2020)

Monsieur le Secrétaire général,
Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Il y a 75 ans, nos prédécesseurs ont remporté la victoire de la guerre mondiale antifasciste après avoir mené une lutte héroïque. C'est dans ce contexte que les Nations Unies ont été créées. La promotion de la paix, du développement et des droits de l'homme est devenue l'aspect dominant de la coopération internationale, et le multilatéralisme s'est imposé comme une tendance irréversible de notre temps. Au cours des 75 ans écoulés, l'ONU, plateforme de coopération la plus représentative, faisant le plus autorité et dotée de la structure la plus complète, est devenue le noyau de la gouvernance mondiale et du système international. Elle a joué un rôle irremplaçable dans la préservation de la paix mondiale et la promotion du développement durable et y a apporté une contribution impérissable.

75 ans après, la situation internationale a connu des changements majeurs, auxquels s'ajoute l'impact considérable de la COVID-19. L'enseignement le plus important que la communauté internationale a tiré de tous ces défis, c'est que nous vivons à une époque où les menaces sécuritaires conventionnelles et non-conventionnelles s'entremêlent, où les intérêts des différents pays sont étroitement liés, et où les êtres humains forment plus que jamais une communauté d'avenir partagé indissociable.

De quelle ONU avons-nous besoin pour faire face aux changements inédits ? Cette question requiert de sérieuses réflexions par tous. La Chine est d'avis que :

— **Nous avons besoin d'une ONU qui œuvre à préserver la paix et la sécurité et à défendre la justice et l'équité.** La paix est l'aspiration perpétuelle de l'humanité et un pilier fondamental des Nations Unies. Cependant, il existe un écart évident entre la réalité et l'idéal. En 2019, plus de 20 000 civils ont été blessés ou tués dans 10 conflits armés, et des millions de personnes ont été victimes du déplacement forcé. Les conséquences néfastes de la guerre froide continuent de se faire sentir, et la réalisation de la paix demeure une tâche lourde de longue haleine. Pour « préserver les générations futures du fléau de la guerre », l'ONU doit parler et agir dans l'impartialité, promouvoir la justice et l'équité, et faire jouer le rôle primordial du Conseil de Sécurité dans la préservation de la paix et de la sécurité internationales. Il faut respecter les trois principes fondamentaux des opérations de maintien de la paix, promouvoir le règlement pacifique des conflits par le dialogue, la médiation, la négociation et autres, préserver l'équilibre et la stabilité stratégiques, et faire avancer le processus de contrôle des armements et de non-prolifération dans le monde. Il est essentiel de promouvoir la paix par le développement, de briser le cercle vicieux de « pauvreté, conflit et sous-développement », et de régler les conflits à leur racine, afin de préserver dans la durée la paix et la stabilité régionales et internationales.

— **Nous avons besoin d'une ONU qui transcende les différences en termes d'ethnie, de système et de culture et favorise la coexistence harmonieuse.** Les 193 États membres de l'ONU comptent plus de 2 000 ethnies et plus de 7 milliards de populations. Aucune ethnie, aucun système ni aucune culture ne sont supérieurs aux autres. Nous n'acceptons pas la théorie de la « supériorité d'une civilisation sur une autre », et encore moins celle du « choc des civilisations ». L'ONU doit faire valoir le respect mutuel, l'égalité et la coexistence harmonieuse, valoriser la diversité et respecter la différence. Elle doit soutenir tous les peuples dans leur choix de système social et de voie de développement selon leurs réalités nationales. Elle doit rejeter l'exportation d'idéologies et l'ingérence dans les affaires d'autrui et encourager les échanges et l'inspiration mutuelle, afin de dissiper les incompréhensions et les malentendus par un dialogue sincère, et de réaliser le développement et le progrès commun dans l'esprit d'inclusivité.

— **Nous avons besoin d'une ONU qui travaille à remédier au déséquilibre Nord-Sud et à promouvoir le développement commun.** Les droits à la vie et au développement sont des droits de l'homme fondamentaux. La paix et

le développement ne seraient que de vains mots si un milliard de personnes vivent dans un état prolongé d'extrême pauvreté et de faim. Au moment où s'ouvre la « Décennie d'action pour le développement durable », l'ONU doit valoriser le concept de la primauté du peuple et de la priorité au développement, renforcer son rôle de coordination dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, travailler à ce que le développement soit placé au cœur du cadre macropolitique mondial, jouer un rôle d'orientation dans la réforme des systèmes financier et commercial mondiaux, et œuvrer à un environnement ouvert, inclusif, bénéfique pour tous et équilibré pour le développement dans le monde. Il faut prendre très au sérieux les difficultés et défis rencontrés dans la mise en œuvre du Programme 2030 à cause de la COVID-19, prendre des mesures effectives pour aider les pays en développement à éliminer la pauvreté et travailler à résoudre les crises humanitaires engendrées par la COVID-19, en vue d'un avenir radieux « où tous vivent à l'abri du besoin, dans l'épanouissement et dans la dignité ».

— **Nous avons besoin d'une ONU qui sait évoluer avec le temps et répondre de manière efficace aux défis planétaires.** Les défis planétaires multiples et complexes, qu'il s'agisse de la paix, du développement, des changements climatiques, des maladies infectieuses, du terrorisme, de la sécurité stratégique ou des nouvelles frontières du numérique et de l'intelligence artificielle, appellent la réponse collective de la communauté internationale. La COVID-19 accélère les changements majeurs jamais connus depuis un siècle et révèle le déficit de la gouvernance mondiale. Nous assistons dans cette crise à la résurgence du courant de « démondialisation », à la « fragmentation » croissante du système commercial international, à la diffusion accélérée des idées populistes et à l'incitation flagrante à la confrontation entre grands pays, au découplage des économies et des systèmes. Nous devons conjuguer nos efforts pour contrer cette régression historique. Guidée par le concept de coopération gagnant-gagnant, l'ONU doit, par des actions concrètes, fédérer les efforts des États membres pour perfectionner la gouvernance mondiale et relever les défis multiples et nouveaux. Sur la base des principes du rôle prépondérant des États membres, du respect des conditions nationales et des responsabilités communes mais différenciées, elle doit faire avancer à pas assurés la réforme dans différents domaines, afin de mieux prendre en compte et de préserver autant que possible les intérêts communs des États membres et d'aider les différentes parties à renforcer leurs capacités de réponse aux risques et défis.

Mesdames et Messieurs,

Dans le contexte actuel, le rôle de l'ONU, que ce soit dans la préservation de la paix et de la stabilité, dans la promotion du développement commun, dans la lutte contre la COVID-19 ou encore dans le perfectionnement du système de la gouvernance mondiale de l'après-COVID-19, doit être renforcé et non affaibli, et son autorité doit être défendue et non piétinée. Nous devons répondre à l'appel du temps, faire preuve de sens des responsabilités, soutenir fermement le rôle central de l'ONU, poursuivre la bonne voie que représente le multilatéralisme et œuvrer à une communauté d'avenir partagé pour l'humanité.

Premièrement, poursuivre le multilatéralisme et rejeter l'unilatéralisme et le protectionnisme. L'unilatéralisme affaiblit sérieusement l'ordre international et le système de la gouvernance mondiale, porte atteinte aux intérêts communs de tous les pays et réduit leurs espaces de développement. Pratiquer le protectionnisme, c'est s'isoler soi-même. Aucun pays ne pourra acquérir sa grandeur par l'isolationnisme, le repli sur soi ou l'égoïsme, et encore moins la recherche de son intérêt égoïste aux dépens d'autrui. La question dont il s'agit n'est pas un différend à régler entre États, mais un choix à faire entre la coopération gagnant-gagnant et le jeu à somme nul et entre la justice et l'injustice. Nous devons toujours nous mettre du côté du multilatéralisme et de la justice internationale, préserver le système international centré sur l'ONU et le système commercial multilatéral fondé sur l'OMC, et accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur le changement climatique. Nous devons rejeter résolument l'unilatéralisme et nous opposer au retrait arbitraire d'accords et d'engagements internationaux et à la pratique de faire table rase de ce qui existe. Tout acte de nature à défier ou à détruire, pour les intérêts égoïstes d'un seul, les règles internationales universellement reconnues est à rejeter.

Deuxièmement, poursuivre la démocratisation des relations internationales et rejeter l'hégémonisme et la politique du plus fort. L'avenir de l'humanité doit être pris en main par tous les peuples, et les affaires du monde doivent être discutées et décidées ensemble par les gouvernements et les peuples de tous les pays. Prôner le « moi d'abord » et placer les intérêts égoïstes au-dessus des intérêts de la communauté internationale ne tiennent pas sur le plan moral et sont voués à l'échec. Tous les pays sont tenus d'observer scrupuleusement les normes fondamentales régissant les relations internationales telles que le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale et la non-ingérence dans les affaires intérieures, et de rester attachés à l'égalité entre les pays, qu'ils soient grands ou petits, riches ou pauvres, puissants ou faibles, et au principe dit « amples consultations, contribution conjointe et bénéfiques partagés », afin que le système de la gouvernance mondiale reflète pleinement les préoccupations et les

revendications de la plupart des pays dans le monde, notamment celles des pays en développement. Il faut gérer les différends et les divergences par voie de dialogue et de consultations, rejeter le recours arbitraire aux mesures coercitives unilatérales comme blocus économique et sanctions financières, refuser les actes d'intimidation et la politique du plus fort et s'opposer à l'intervention et l'ingérence grossières dans les affaires intérieures d'autrui.

Troisièmement, poursuivre l'ordre international basé sur le droit international et combattre les actes illégaux et le deux poids deux mesures. Nous vivons tous dans un même village planétaire. Sans l'état de droit et l'ordre, il ne peut y avoir de développement ni de progrès. Promouvoir l'état de droit international est une aspiration de tous les peuples et une nécessité à l'ère de la mondialisation. Nous devons rester attachés à l'esprit du contrat et à l'état de droit international et toujours respecter les engagements pris, les règles établies et les obligations souscrites. Il faut défendre fermement les buts et principes de la Charte des Nations Unies et s'opposer au recours à la force sans mandat, au retrait arbitraire d'engagements internationaux et à tout autre acte de nature à porter atteinte à l'autorité et à la rigueur du droit international. Il faut recourir à des règles unifiées qui s'appliquent à tous, et non au deux poids deux mesures ni aux approches instrumentalistes, pour pouvoir distinguer le juste de l'injuste. Toute pratique, sous prétexte de l'état de droit, de nature à porter préjudice aux droits et intérêts légitimes des autres pays et à perturber la paix et la stabilité est à rejeter.

Quatrièmement, poursuivre la solidarité et la coopération et rejeter l'égoïsme et la recherche des intérêts égoïstes aux dépens d'autrui. Face aux défis communs, la solidarité et la coopération sont l'arme la plus puissante. Le nombre de cas COVID-19 confirmés a dépassé 10 millions dans le monde et plus de 500 000 personnes en sont malheureusement décédées. La lutte contre la COVID-19 est la priorité première de la coopération internationale. Nous devons toujours placer le peuple et la vie humaine au centre de nos préoccupations, renforcer la coopération internationale, soutenir pleinement les efforts de l'OMS pour jouer tout son rôle dans la lutte contre la COVID-19, et nous opposer à la politisation, à la stigmatisation, à l'étiquetage du virus ainsi qu'au rejet de responsabilités sur autrui. Nous devons préserver la stabilité et la fluidité des chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales, saisir les opportunités offertes par la quatrième révolution industrielle et développer énergiquement les nouvelles formes et secteurs d'activités. Nous devons favoriser une concurrence saine, nous opposer à l'hégémonie technologique, à toutes sortes de « découplage », de dénigrement et d'attaque, et à l'abus de la sécurité nationale pour appliquer des politiques discriminatoires et exclusives. Les pratiques du « moi d'abord » en

fermant la porte et du rejet des responsabilités sur autrui non seulement ne permettront pas de se protéger, mais aussi et surtout nuiront aux intérêts de la communauté internationale, elles pourraient même provoquer des désastres dans notre monde.

Mesdames et Messieurs,

La Chine est un défenseur et un acteur fermes du multilatéralisme. Membre fondateur et premier pays à avoir apposé sa signature sur la Charte des Nations Unies, elle a toujours fermement soutenu l'ONU pour qu'elle joue activement son rôle, défendu son autorité et son statut et observé scrupuleusement les buts et principes de la Charte des Nations Unies.

Face à la COVID-19 qui est survenue avec une telle soudaineté, la Chine a, dans un esprit ouvert, transparent et responsable, communiqué sans tarder les informations liées à la maladie, déployé tous les efforts pour couper les voies de transmission et partagé les expériences et pratiques en matière de contrôle et de traitement. Elle a soutenu pleinement l'action de l'ONU, fait un don de 50 millions de dollars US à l'OMS et apporté à plus de 150 pays et organisations internationales des aides d'urgence en matériels médicaux. Nous mettrons pleinement en œuvre les mesures annoncées par le Président Xi Jinping lors de la 73^e Assemblée mondiale de la Santé pour soutenir les pays touchés par la maladie, en particulier les pays en développement dans la lutte contre la COVID-19 et la reprise du développement économique et social, mettre en place en Chine un dépôt et hub de réponse humanitaire globale et concrétiser l'Initiative du G20 sur la suspension du service de la dette pour les pays les plus pauvres, afin d'apporter notre part de contribution à la lutte internationale contre la COVID-19.

Travaillons donc main dans la main, en suivant le courant historique de la paix et du développement et en faisant du multilatéralisme la boussole de notre action pour bâtir, à l'ère post-COVID-19, un monde de paix durable, de sécurité globale, de prospérité commune, d'ouverture et d'inclusion, propre et beau.